Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 13 janvier 1987

relative à la liste des établissements du Brésil agréés pour l'importation de produits à base de viande dans la Communauté

(87/119/CEE)

(JO L 49 du 18.2.1987, p. 37)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision d'exécution 2014/160/UE de la Commission du 20 mars 2014	L 87	104	22.3.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1987D0119:19950627:FR:PDF